

## REGLEMENT DU VIDE GRENIER DE L'ASSOCIATION A CONSERVER

## Articles:

- 1. **Cette manifestation** est ouverte uniquement aux particuliers.
- 2. L'installation des exposants débute à 6 heures 30 et se termine au plus tard à 8 heures.
- Les Stands pourront être démontés à partir de 17 heures et devront être libérés au plus tard à 18 heures. 1. Il est demandé de veiller à laisser votre emplacement propre (un container-poubelles sera mis à la disposition des exposants, s'ils souhaitent jeter leurs invendus).
- 2. Les enfants mineurs exposent et vendent sous la responsabilité de leur parent ou d'un adulte.
- 3. Les emplacements sont définis librement. Ils mesurent 5 ml de façade. Le prix de l'emplacement est fixé à 12 €.
  - Le règlement se fait par chèque à l'ordre de : RASSEMBLEMENT CONFLUENT MURETAIN
- . Les inscriptions ne sont prises en compte qu'à réception du bulletin d'inscription dûment complété avec 4. Pièce d'Identité valide et règlement. Les règlements ne sont débités qu'après la manifestation mais quel que soit le temps, il ne sera procédé à aucun remboursement pour cause d'intempéries.
- 5. Les Organisateurs ne peuvent être tenus responsables en cas de perte, vol ou détérioration des objets exposés ou de biens personnels.
- Les Véhicules, une fois déchargés, seront redirigés vers des voies de stationnement environnantes s'ils ne 6. peuvent pas être maintenus sur le stand. Ceci sera décidé par les placiers en fonction des stands.
- 7. Toutes les personnes ne respectant pas le présent règlement sera priée de quitter le stand sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

## Réservations et inscriptions obligatoires par courrier avec :

- Photocopie recto-verso de la carte d'identité
- Coupon ci-dessous à nous retourner rapidement
- Chèque à l'ordre de RCM
- Règlement du vide-greniers et attestation sur l'honneur signés (ci-dessous)

*	
Coupon à retourner à	: Virginie VIALETTE, 20 chemin du pontil, 31600 MURET
NOM et PRENOM :	
Adresse :	
Code postal :	Ville :tel :
Mail:	
Nombre de stands :	X 12 € le stand de 5 ml =€
Un mail de confirmation	on vous sera envoyé à la réception de votre inscription complète
<b>X</b>	
ATTESTATION )	ORGANISATEUR: ASSOCIATION SPORTIVE RASSEMBLEMENT CONFLUENT MURETA
	Attestation VIDE GRENIER du MERCREDI 01 MAI 2024
Je soussigné (e)	

- de ne pas etre commercant(e).
- de ne vendre que des objets personnels et usagés (article L 310-2du code du commerce)
- de non-participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (article R 321-9 du code pénal).

Avoir pris connaissance et accepter le règlement de ASSOCIATION SPORTIVE RASSEMBLEMENT CONFLUENT **MURETAIN** 

- F	ait à	Le	Signature
-----	-------	----	-----------